

Zeitschrift: Bulletin de l'Association Jean-Jacques Rousseau
Herausgeber: Association Jean-Jacques Rousseau
Band: - (2024)
Heft: 83

Artikel: Une lettre inédite de Jean-Jacques Rousseau à Daniel Roguin
Autor: Léchot, Timothée
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1084264>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNE LETTRE INÉDITE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU À DANIEL ROGUIN¹

En 1972, dans la *Correspondance complète* de Jean-Jacques Rousseau, l'éditeur Ralph A. Leigh explique que la lettre n° 2641 a disparu, «comme la plupart de celles adressées par JJ [Rousseau] à Roguin»². Il suppose qu'elle est écrite autour du 24 avril 1763 et qu'elle concerne un envoi de livres du libraire Duchesne et de son associé Pierre Guy à Rousseau, par l'intermédiaire des banquiers de la famille de Rougemont, établis à Paris. Adressée à Daniel Roguin et datée de Môtiers, le 25 avril 1763, la lettre de quatre pages est réapparue en 2021. Issue d'une collection privée, elle a été acquise par la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN) l'année suivante, avec le concours de l'Association Jean-Jacques Rousseau de Neuchâtel et la participation financière de l'Association des amis de la BPUN. Autographe et non signée, elle a la particularité de comporter deux courts segments caviardés qui portent respectivement sur la Vénérable Classe

¹ Cet article paraît simultanément dans le tome 56 des *Annales de la Société J.-J. Rousseau*. Il a été préparé dans le cadre du projet de recherche «Botanical legacies from the Enlightenment: unexplored collections and texts at the crossroads between the humanities and the sciences» inscrit à l'Université de Neuchâtel et soutenu par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (projet Sinergia n° 186227), en dialogue avec l'Association Jean-Jacques Rousseau de Neuchâtel et la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN). Il a bénéficié des informations rassemblées par Martine Noirjean de Ceuninck, conservatrice des archives privées et manuscrits à la BPUN, au moment de l'acquisition et de la restauration de la lettre inédite. Nous sommes également redevables à l'Association des amis de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel qui a contribué à l'achat du manuscrit. Nous adressons nos remerciements à Rossella Baldi, Thierry Chatelain, Odile Jobin Mettler et Renaud de Montmollin.

² Jean-Jacques Rousseau, *Correspondance complète* [désormais CC], Ralph A. Leigh (éd.), Genève, Institut et Musée Voltaire; Oxford, Voltaire Foundation, 1972-1998, lettre n° 2641.

des pasteurs de Neuchâtel et sur les lettres de naturalité neuchâteloise que Rousseau vient d'obtenir. Elle aborde également le départ du gouverneur George Keith, ami et protecteur de Rousseau à Neuchâtel. L'épistolier évoque par ailleurs une rumeur d'incendie et une commande de biscuits. Toutefois, comme Leigh l'avait deviné, son principal objet est la perte d'un paquet de livres que Rousseau désespère de recevoir. À ce titre, la lettre inédite témoigne de la difficulté avec laquelle le philosophe, exilé de France moins d'un an plus tôt, se procure à Môtiers des ouvrages en provenance de Paris. L'édition de ce manuscrit nous offre l'occasion de revenir sur les conditions matérielles de l'activité littéraire de Rousseau au début de son exil, et sur le rôle important de Daniel Roguin pour maintenir ouverts certains canaux de communication avec la France.

***Du libraire à l'homme de lettres :
la chaîne des intermédiaires***

Comptant parmi les rares amis avec qui Rousseau ne rompe jamais, Daniel Roguin (1691-1771) reste singulièrement peu étudié³. Nous savons que Rousseau le rencontre à Paris en 1742, date à laquelle le banquier suisse le présente à Diderot. Quoique vivant modestement, Roguin apparaît dès 1745 comme le «bon et généreux Ami et Bienfaiteur»⁴ de Rousseau. La relation de confiance qui se noue entre eux est cimentée par les petits et parfois grands services que Roguin rend périodiquement à

³ Voir Alexis François, *Jean-Jacques et leurs excellences. Une page de l'histoire des idées libérales en Suisse au XVIII^e siècle*, Lausanne, Éditions SPES, 1924 ; et les travaux de Frédéric S. Eigeldinger : «Roguin, Daniel», dans Raymond Trousson, Frédéric S. Eigeldinger (dir.), *Dictionnaire de Jean-Jacques Rousseau* [1996], Paris, Honoré Champion, 2006, pp. 824b-826a ; «Des pierres dans mon jardin». *Les années neuchâteloises de J.J. Rousseau et la crise de 1765 suivi de l'édition de La Vision de Pierre de la Montagne, dit le voyant*, Genève, Éditions Slatkine, 1992 ; «Une lettre inédite de Rousseau à Émilie Roguin», *Association des Amis de Jean-Jacques Rousseau. Bulletin d'information. Études et documents* [BAJJR], n° 28-29, printemps 1981, pp. [2-8].

⁴ Rousseau à Roguin, Paris, 9 juillet 1745, CC 135.

Rousseau. En septembre 1761, lorsque le premier décide de prendre sa retraite dans sa ville natale d'Yverdon, le second envisage de le rejoindre⁵. Invoquant des problèmes de santé⁶, il retarde son voyage, avant que la condamnation de l'*Emile* ne précipite son départ de Montmorency le 9 juin 1762. Rousseau arrive à Yverdon cinq jours plus tard et trouve refuge chez Roguin, entouré des nièces et petites-nièces de celui-ci. Quand le gouvernement de Berne le somme de quitter le territoire, c'est encore un membre de la famille de Daniel Roguin, sa nièce Julie-Anne-Marie Boy de la Tour (1715-1780), qui permet à Rousseau de s'installer dans une maison inhabitée que son fils Jean-Pierre (1742-1822) possède à Môtiers, au Val-de-Travers, dans la Principauté de Neuchâtel. Le philosophe y vivra de juillet 1762 à septembre 1765.

Pendant cette période, Roguin continue d'aider Rousseau en lui procurant des biens de toutes natures et en réexpédiant, depuis Yverdon, un nombre considérable de colis et de lettres. Les colis incluent de «petits effets»⁷ que l'exilé a laissés à Montmorency et qu'il tente de rapatrier. En juin 1762, il prie le maréchal Charles-François-Frédéric de Montmorency-Luxembourg (1702-1764) de les lui faire livrer. L'ancien hôte de Rousseau confie ces biens aux banquiers neuchâtelois de Rougemont, installés à Paris, qui doivent les envoyer à l'adresse de Roguin à Yverdon. Il prévoit de transmettre par ce même canal tous les effets dont Rousseau pourrait avoir besoin, y compris les «Cartons et pacquets de papiers numérotés»⁸ qui appartiennent au philosophe et qu'il conserve sous clef. Le jour même où Rousseau s'installe à Môtiers, Roguin est déjà en contact avec

⁵ Rousseau à Roguin, Montmorency, 14 septembre 1761, CC 1493; Rousseau à Roguin, Montmorency, 16 octobre 1761, CC 1506; Rousseau à Roguin, Montmorency, 12 décembre 1761, CC 1582.

⁶ Rousseau à Roguin, Montmorency, 27 avril 1762, CC 1754.

⁷ Rousseau à Charles-François-Frédéric de Montmorency-Luxembourg, *s. l.*, 17 juin 1762, CC 1879.

⁸ Charles-François-Frédéric de Montmorency-Luxembourg à Rousseau, Montmorency, 23 juin 1762, CC 1905.

un des banquiers de Rougemont⁹, qu'il regarde comme son «Amy intime»¹⁰, à propos d'un paquet et d'une malle destinés à Rousseau. Les colis sont en route vers Pontarlier, à la frontière de la Suisse, où un certain François Gresset doit les réceptionner. De cette ville, le paquet doit être livré à Yverdon et la première malle, bientôt suivie d'une seconde¹¹, doit être redirigée vers Môtiers, chez un major du nom de Girardier¹². Répondant à des impératifs de prudence et d'économie¹³, cette longue chaîne d'intermédiaires est donc supervisée par le maréchal de Luxembourg et, surtout, par Roguin lui-même qui tente de garder une vue d'ensemble des envois, de Paris jusqu'en Suisse. Malgré toute l'application que met Roguin dans ce travail, des colis s'égarent et d'autres sont mal aiguillés. En juillet 1762, par exemple, une caisse arrive de Pontarlier à Yverdon, en plaine, au lieu d'être livrée à Môtiers¹⁴. Roguin éprouve alors d'importantes difficultés à renvoyer ce volumineux bagage dans le village de montagne où réside Rousseau.

À l'approche de l'hiver, Rousseau manifeste le désir d'être mieux informé de l'actualité littéraire. Il écrit au libraire parisien Nicolas-Bonaventure Duchesne (né vers 1711, mort en 1765) et à son associé Pierre Guy (1715-1795) qu'il vit «dans l'éloignement [...] de toute littérature» et qu'il va leur faire des «petites

⁹ Roguin à Rousseau, Yverdon, 10 juillet 1762, CC 1979.

¹⁰ Roguin à Rousseau, s. l., 3 août 1762, CC 2055. L'ami de Roguin doit être Abraham de Rougemont (1714-1787), plutôt que son frère aîné Jean-Jacques (né en 1705), ce dernier étant mort le 13 mai 1762 d'après Francis Garrisson, «Les élites parisiennes et la seconde réhabilitation de Jean Calas (15-18 février 1767)», *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, vol. 152, janvier-mars 2006, p. 44. Les deux frères de Rougemont étaient associés. À la mort de Jean-Jacques, Abraham s'associe avec son neveu François-Antoine (1740-1781).

¹¹ Roguin à Rousseau, s. l., 23 juillet 1762, CC 2025.

¹² Jean-Jacques Girardier (1694-1763), voisin immédiat de Rousseau.

¹³ Les frais pour l'acheminement des malles de Paris jusqu'en Suisse sont détaillés dans une lettre de Roguin à Rousseau, s. l., 20 août 1762, CC 2095.

¹⁴ Roguin à Rousseau, s. l., 28 juillet [1762], CC 2043.

commissions»¹⁵ de livres. Les deux libraires, qui viennent de publier un recueil d'estampes pour *La Nouvelle Héloïse*¹⁶, acceptent de se procurer à crédit les ouvrages dont Rousseau a besoin. Celui-ci compte les rembourser par l'intermédiaire de son ami La Roche, homme de confiance qu'emploie la famille du maréchal de Luxembourg. Le 24 novembre 1762, Rousseau leur commande la censure de l'*Émile* qu'a publiée la Sorbonne¹⁷. Il souhaite également recevoir les volumes de l'année courante des *Annales typographiques* et souscrire à ce périodique pour l'année 1763. Le mensuel a pour fonction de recenser tous les livres imprimés en Europe au cours de l'année précédente et de les analyser à travers de courtes notices¹⁸. Pour Rousseau, c'est une manière de prendre connaissance des publications récentes et, sans doute, des notices consacrées à ses propres ouvrages ou à leurs traductions¹⁹. Enfin, Rousseau aimerait obtenir la suite

¹⁵ Rousseau à Nicolas-Bonaventure Duchesne et Pierre Guy, Môtiers, 24 novembre 1762, CC 2334.

¹⁶ *Recueil d'estampes pour La Nouvelle Héloïse, avec les Sujets des mêmes Estampes, tels qu'ils ont été donnés par l'Éditeur*, Paris, Duchesne, 1761. Voir Claude Labrosse, «Les estampes de la *Nouvelle Héloïse* ou les déceptions d'un créateur», in Anne-Marie Mercier-Faivre, Michael O'Dea (dir.), *Voix et mémoire. Lectures de Rousseau*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2012, pp. 91-102.

¹⁷ Rousseau à Nicolas-Bonaventure Duchesne et Pierre Guy, Môtiers, 24 novembre 1762, lettre citée. Publié en français et en latin, et en plusieurs formats, l'ouvrage s'intitule dans sa version française *Censure de la faculté de théologie de Paris, contre le Livre qui a pour titre, Émile ou de l'éducation*, Paris, P. Al. Le Prieur, 1762.

¹⁸ Voir Jacques Wagner, «Annales typographiques», in Jean Sgard (dir.), *Dictionnaire des journaux (1600-1789)*, Paris, Universitas, 1991, *Édition électronique revue, corrigée et augmentée*, Anne-Marie Mercier-Faivre, Denis Reynaud (dir.), Lyon, Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités, Maison des sciences de l'homme, n° 116 : <https://dictionnaire-journaux.gazettes18e.fr/journal/0116-annales-typographiques> (consulté le 3 avril 2022).

¹⁹ Nous trouvons dans le premier volume de l'année 1762 des notices sur *La Nouvelle Héloïse* et l'*Extrait du projet de paix perpétuelle de Monsieur l'Abbé de Saint-Pierre*, publié par Rousseau, ainsi que l'annonce des traductions de ces deux ouvrages. Voir les *Annales typographiques, ou notice du progrès des connaissances humaines, pour l'Année mil sept cent soixante-un. Dédiées à Mgr le Duc de Bourgogne. Par une Société de gens de Lettres*, Paris, Vincent, février 1762, pp. 150-152; avril 1762, pp. 345-346, p. 350; mai 1762,

de l'édition in-12 de l'*Histoire naturelle* de Georges-Louis Leclerc de Buffon (1707-1788), interrompue en 1758, mais l'impression de cette édition ne reprendra qu'en 1764. La censure de la Sorbonne et les deux volumes des *Annales typographiques* formeront «un paquet de grosseur raisonnable»²⁰ que Duchesne et Guy adresseront aux Rougemont à la rue Beaubourg. À leur tour, les banquiers pourront faire expédier le paquet «par le Carrosse de Besançon»²¹, afin qu'il entre en Suisse et parvienne à Rousseau. Grâce aux libraires français, Rousseau souhaite acquérir des livres, non seulement pour lui-même mais encore pour procurer du plaisir à ses nouveaux compatriotes du pays de Neuchâtel, région «où l'on est fort curieux de tout ce qui paroît à Paris»²².

Ce paquet est celui dont il sera question dans la lettre inédite. Duchesne et Guy ont l'intention d'y joindre, en cadeau, leur édition du *Théâtre et œuvres diverses* (1763) de Charles-François Pannard (1689-1765) en quatre volumes²³. L'envoi est remis aux Rougemont le 6 décembre 1762²⁴, mais il tarde à parvenir à Rousseau qui s'en plaint à Roguin en février 1763²⁵. Quant à lui, Roguin se porte plusieurs fois garant de la fiabilité des Rougemont et il se propose d'intercéder pour Rousseau auprès d'eux²⁶. Comme le paquet de livres n'est toujours pas arrivé au début du mois d'avril, l'ancien banquier yverdonnois s'empresse de demander des explications à ses confrères

pp. 404-405, p. 410. Le second volume de l'année 1762 comprend de brèves notices sur les *Œuvres diverses* de Rousseau publiées par Marc-Michel Rey (1720-1780) et sur le recueil d'estampes pour *La Nouvelle Héloïse* vendu chez Duchesne : voir les livraisons d'août 1762, p. 156, et d'octobre 1762, p. 371.

²⁰ Rousseau à Nicolas-Bonaventure Duchesne et Pierre Guy, Môtiers, 24 novembre 1762, lettre citée.

²¹ *Ibid.*

²² *Ibid.*

²³ Pierre Guy à Rousseau, Paris, 2 décembre 1762, CC 2363.

²⁴ Cf. Pierre Guy à Rousseau, Paris, 8 janvier 1763, CC 2429; Pierre Guy à Rousseau, Paris, 27 mars 1763, CC 2571; Pierre Guy à Rousseau, Paris, 10 mai 1763, CC 2683; et la lettre inédite de Rousseau à Roguin que nous transcrivons ci-après.

²⁵ Roguin à Rousseau, Yverdon, 15 février 1763, CC 2484.

²⁶ Roguin à Rousseau, s. l., 1^{er} mars [1763], CC 2520.

parisiens²⁷. Il n'obtient pas de réponse dans l'immédiat, mais une autre information lui vient de Pontarlier. Le 12 avril, Roguin annonce fièrement à Rousseau : « Nous voicy enfin, Mon Cher bon Amy, au dénouëment de votre Caisse de livres [...] »²⁸. Un certain Robelot vient de lui annoncer qu'une caisse supposément destinée à Rousseau est parvenue dans la ville de Franche-Comté ; il attend des instructions. Or Roguin, qui ignore en général le contenu des colis adressés à Rousseau, craint que la caisse ne renferme des exemplaires de l'*Émile*. Il sait que Rousseau a déjà fait passer en Suisse des copies de son livre interdit²⁹. Si la caisse contient cet ouvrage, elle pourrait être interceptée avant de traverser la frontière. Prudent et prévenant, Roguin recommande donc la procédure suivante :

Si [la caisse] ne contient pas des Emile, Vous pourés le prier [Robelot] de l'ouvrir, ce qu'il ne fera pas vray Semblablem^t en luy indiquant les livres qu'elle contient, p^r justifier qu'elle est bien a Vous ; Mais Si elle en avoit, Ne faites Simplement que le prier de vous l'expedier par première occasion, en laissant Subsister l'obscurité de ma lettre³⁰.

Roguin joint en effet une lettre à l'attention de Robelot, priant ce dernier d'envoyer la caisse à Môtiers, conformément aux indications que Rousseau lui donnera³¹. Il transmet à Rousseau une seconde lettre à l'attention des banquiers de Rougemont, leur demandant « un million de pardons »³², parce qu'il les a soupçonnés à tort d'avoir négligé la caisse destinée à Rousseau. Or Rousseau ne communiquera pas ces deux lettres à

²⁷ Roguin à Rousseau, s. l., 2 avril 1763, CC 2588 ; Rousseau à Roguin, s. l., 9 avril 1763, CC 2603.

²⁸ Roguin à Rousseau, Yverdon, [12] avril 1763, CC 2616.

²⁹ Roguin dispose d'au moins un exemplaire de l'*Émile* avant le 17 août 1762 : voir la lettre qu'il adresse ce jour-là à Rousseau, CC 2083. Nous apprenons plus tard que Rousseau a fait entrer en Suisse deux exemplaires de l'*Émile* par Pontarlier : voir la lettre de Roguin à Rousseau, Yverdon, 23 avril 1763, CC 2637 ; et la lettre inédite de Rousseau que nous transcrivons ci-après.

³⁰ Roguin à Rousseau, Yverdon, [12] avril 1763, lettre citée.

³¹ Roguin à Monsieur Robelot, Yverdon, [12] avril 1763, CC 2618.

³² Roguin à Messieurs de Rougemont, Yverdon, [12] avril 1763, CC 2617.

leurs destinataires respectifs. En effet, comme nous verrons bientôt, Roguin se trompe sur la nature du colis qu'attend son ami.

Par la suite, la situation s'embrouille encore davantage. Dans une lettre aujourd'hui perdue, à laquelle Roguin fait allusion le 23 avril³³, les Rougemont affirment qu'ils n'ont pas reçu de caisse de livres du libraire Duchesne. Cette caisse, que Roguin croyait arrivée à Pontarlier, aurait donc disparu à Paris même. L'Yverdonnois est désormais convaincu qu'elle s'est égarée après avoir quitté les mains de Duchesne et avant de parvenir dans les locaux des Rougemont. S'adressant à Rousseau, il plaide en faveur d'une enquête minutieuse :

Rien n'est plus aisé que de Sçavoir ce qu'elle [la caisse] est devenuë.
Il faut que DuChesne Sache de Son domestique ou de Son Colporteur, ou ils l'ont portée, qu'il les accompagne, qu'il parle a ceux a qui ils l'auront remise dans un tel temps, dans quel endroit, en pres^{ce} de qui, de quels domestiques masles ou femelle, de Maitres, de maitresses, Commis ou autres et qu'ils le leur Soutiennent. Certainem^t par la Elle ne manquera pas de Se retrouver, Car un Domestique peut l'avoir posté aisém^t a un lieu p^r un Autre, et trouver des Amis assés charitables p^r l'en debarasser³⁴.

Roguin regrette en outre que Duchesne n'ait pas porté la caisse directement aux rouliers, c'est-à-dire aux voituriers qui transportent des marchandises par voie de terre. En effet, les rouliers de Paris auraient facilement trouvé l'adresse de Gresset ou de Robelot pour livrer le colis à Pontarlier. En revanche, les Rougemont ont expliqué à Roguin qu'ils ont reçu de La Roche un petit paquet pour Rousseau, paquet qu'ils expédieront au plus vite, mais qui n'a rien à voir avec l'envoi de Duchesne et Guy. Les colis se multiplient et Roguin commence manifestement à s'y perdre. C'est en réponse à cette profusion de conjectures et de malentendus que Rousseau adresse à Roguin la lettre inédite du 25 avril. Rousseau détrompe son ami trop zélé : la caisse n'a jamais existé et le colis qu'il attend depuis la fin de l'année dernière est un simple paquet.

³³ Roguin à Rousseau, Yverdon, 23 avril 1763, lettre citée.

³⁴ *Ibid.*

***Rousseau à Roguin, Môtiers, 25 avril 1763,
lettre autographe non signée***

[f° 1 r°] A Môtier le 25³⁵ Avril 1763.

Dans vôtre lettre du 23, mon très bon ami, vous supposés ainsi que dans la précédente³⁶ que la caisse en question n'a point été remise à M^{rs}. Rougemont. En réponse à cela, je vais vous transcrire l'extrait de deux lettres, l'une de M. DuChesne du 27 mars 1763³⁷.

Je sors de chez M^{rs}. de Rougemont, qui m'ont parus inquiets eux-mêmes³⁸ du pacquet en question. Ils ont une parfaite connaissance que ce pacquet³⁹ leur a été remis le 6. x^{bre} 1762. mais comme ils n'en ont pas fait mention sur leurs livres⁴⁰, ils ne peuvent se souvenir⁴¹ à qui directement ils l'ont adressé; l'un d'eux croit l'avoir addressé par le Carrosse de Pontarlier à M: Roblot pour le faire passer à M. Roguin. &c.

L'autre extrait est d'une Lettre de M. la Roche du 28. Mars⁴².

Je viens de chez M. Rougemont lequel m'a avoué qu'il avoit oublié de mettre vôtre envoi dans celui de Mylord Mareschal, mais il m'a promis qu'il alloit vous écrire.

Illustrations pages suivantes : Rousseau à Roguin, Môtiers, 25 avril 1763, Neuchâtel, BPUN, Fonds Jean-Jacques Rousseau, MsR N. a. 30. Reproduction : BPUN.

³⁵ Le chiffre 5 figure en surcharge: Rousseau corrige manifestement «24» en «25».

³⁶ La lettre du 12 avril citée plus haut.

³⁷ Pierre Guy à Rousseau, Paris, 27 mars 1763, lettre citée. Comme la plupart des lettres adressées par Guy et Duchesne à Rousseau, celle-ci est signée «Guy p[ou]r Duchesne». Par rapport à la transcription de Rousseau, la lettre originale de Guy et Duchesne contient des variantes que nous transcrivons ci-après.

³⁸ CC 2571 : «dont il m'a paru etre eux memes inquiets».

³⁹ CC 2571 : «le paquet».

⁴⁰ CC 2571 : «comme il n'en est pas fait mention sur leur Livre».

⁴¹ CC 2571 : «ils ne peuvent trop se souvenir».

⁴² Cette lettre n'a pas été retrouvée.

à Mâtier le 25 Avril 1763.

Dans votre lettre du 23 mon très bon ami, vous supposiez ainsi que dans la précédente que la caisse en question n'a point été remise à M^{me} Rougemont. En réponse à cela, je vais vous transcrire l'extrait de deux lettres, l'une de M^{me} Dugresne du 27 mars 1763.

Je vous de chez M^{me} de Rougemont, qui m'ont parus inquiets eux-mêmes du paquet en question. Ils ont une parfaite connoissance que ce paquet leur a été remis le 6. p^r 1762 : mais comme ils n'en ont pas fait mention sur leurs billets, ils ne peuvent se souvenir à qui dire-t-elle. Ils l'ont adressé à l'un d'eux croit l'avoir adressé par le facteur de Pontarlier à M^{me} Roblot pour le faire passer à M^{me} Roguin. &c.

d'autre extrait en d'une lettre de M^{me} La Roche du 28. mars.

Je viens de chez M^{me} Rougemont lequel m'a avoué qu'il avoit oublié de mettre votre envoi dans celui de M^{me} l'ordre d'Ameschal, mais il m'a promis qu'il allait vous envoyer.

L'envoi renis à M^{me} Rougemont le ~~20~~
6. ju^re n'en paie une caisse comme vous
l'avez toujours supposé, c'en est parquet
de quelques livres nouveaux dont j'avais
besoin, je faire tout au plus une vingtaine
de livres, et qui en très peu distingue-
nt des Emissus venus par le carrefour
et de la caisse de livres envoyée -
postérieurement, dans laquelle on a -
renis d'autres paquets que j'ai fait
retirer chez M^{me} de Rougemont ~~2~~
dans les magasins Desquels ils étaient
restés et l'y faisoient probablement
perdus comme les précédents le tout pour
vous accuser du reste pour ne pas être -
adressé à M^{me} de Rougemont au lieu
d'aller directement aux Rouliers ou
au carrefour, n'est point son tort, c'en
est le mien ; il ne savait pas même qu'il
y avait des M^{me} Rougemont au monde
Mais sur ce que vous me aviez dit vous -
même je lui ai ~~2~~ manqué de porter ses
envois chez M^{me} de Rougemont. Il n'a
donc aucun tort en cela. Il n'a pas -
non plus la négligence dont vous l'accusez

ni des livres de fables ni des papillons —
jusqu'ici, mais des livres et papillons très-
ordinaires tels qu'un homme de lettres
en a toujours besoin dans son cabinet."

Vous auriez sans doute appris qu'il n'en pas vrai qu'une précière de Madame Boy de la Tocn ait été bâclée : il me semble que vous auriez dû tenir cette nouvelle pour très suspecte, puisque je ne vous en disais rien.

Quoique peu à vous écrire Madame de
Luzé je ne me console point du départ
de Mylord et Maréchal, et [redacted]
[redacted] je suis dans le désespoir
de perdre [redacted] Je suis dans un état
d'énervement le malheur de cette perte a même
les ringues auxquels je reste exposé.

Mylord M. Jans m'en avait
dit un mot : m'en rappor au paravent.
m'en envoya les lettres Dimanche dernier
par un express, Ah vous avez beaucoup; je peus tout.

[f° 1 v°] L'envoi remis à M^{rs}. Rougemont le [rature] 6. x^{bre} n'est point une caisse comme vous l'avez toujours supposé, c'est un pacquet de quelques livres nouveaux dont j'avois besoin, pesant tout au plus une vingtaine de Livres, et qui est très bien distingué et des Emiles venus par le Carrosse et de la Caisse de livres envoyée postérieurement, dans laquelle on a remis d'autres pacquets que j'ai fait retirer chez M^{rs}. de Rougemont ~~de~~ dans les magazins desquels ils étoient restés et s'y seroient probablement perdus comme les précéd[e]ns : Le tort dont vous accusez Duchesne pour s'être addressé à M^{rs}. d[e] Rougemont au lieu d'aller directement aux Rouliers ou au Carrosse, n'est point son tort, c'est le mie[n] ; il ne savoit pas même qu'il y avoit des M^{rs}. Rougemont au monde. Mais sur ce que vous m'aviez dit vous-même je lui ai ~~dit~~ marqué de porter ses envois chez M^{rs}. de Rougemont⁴³. Il n'y a donc aucun tort en cela. Il n'a pas non plus la négligence dont vous l'accusez ; [f° 2 r°] c'est un commerçant très exact. Il a lui-même accompagné le Pacquet ; il l'a remis en personne à M^{rs}. Rougemont ; il en a fait mention sur ses livres, il m'en a donné avis aussi tôt⁴⁴ ; je ne vois pas quel soin il pouvoit prendre de plus. Je vous fais tous ses <ces> éclaircissemens, mon très cher ami, pour vous épargner une fois pour toutes, ceux dans lesquels vous entrez avec moi. Il est bien constaté que le pacquet en question a été porté chez M^{rs}. de Rougemont, qu'ils en conviennent, qu'ils ne savent ~~que~~ ce qu'ils en ont fait ; qu'enfin le pacquet est perdu. Dieu nous préserve de plus g[r]and malheurs. Je vous avoue, pourtant que je suis très fâché que M. la Roche se soit encore addressé à eux pour la dernière Caisse qu'il m'envoye et qui contient le reste de mes livres et papiers⁴⁵ ; je vous avoue que si elle venoit encore à se perdre, ce seroit un très grand malheur pour moi. Au reste, pour éviter les explications postérieures, je

⁴³ Voir Rousseau à Nicolas-Bonaventure Duchesne et Pierre Guy, Môtiers, 24 novembre 1762, lettre citée.

⁴⁴ Voir Pierre Guy à Rousseau, Paris, 2 décembre 1762, lettre citée ; Pierre Guy à Rousseau, 8 janvier 1763, lettre citée.

⁴⁵ Voir La Roche à Rousseau, Paris, 1^{er} mai 1763, CC 2666.

vous préviens que la ditte Caisse ne contient ni des Emiles [f° 2 v°] ni des Livres deffendus ni des papiers suspects, mais des Livres et papiers très-ordinaires tels qu'un homme de Lettres en a toujours besoin dans son cabinet.

Vous aurez sans doute appris qu'il n'est pas vrai qu'une frétière⁴⁶ de Madame Boy de la Tour ait été brûlée: il me semble que vous auriez dû tenir cette nouvelle pour très suspecte, puisque je ne vous en disais rien⁴⁷.

Quoique puisse vous écrire Madame de Luze⁴⁸ je ne me console point du départ de Mylord Maréchal, et ~~que quoique je me soucie très peu de [la] Classe qui ne saurait [me faire aucun mal⁴⁹], je~~ sens vivement le malhe[u]r de cette perte et même les risques auxquels je reste exposé⁵⁰. ~~Vous aurez sû que je suis~~

⁴⁶ Terme régional, *frétière* désigne vraisemblablement ici un local ou une ferme où l'on fabrique le fromage. Voir «FRUITIÈRE, Fritière, jadis Frutière, Fretière, s. f.», in William Pierrehumbert, *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*, Neuchâtel, Éditions Victor Attinger, 1926, p. 267a.

⁴⁷ Parmi les lettres antérieures de Roguin, aucune ne fait allusion à un incendie. Dans sa réponse datée du lendemain, Roguin s'explique à Rousseau: «Si le Doct^r Bourgeois, qui nous a annoncé le feu a 3 Montagnes, ne nous en avoit pas parlé, come etant arrivé la veille et tenir cette nouvelle de M. Jeanneret je l'aurois revoquée en doute, après avoir receu de vos lettres Sans m'en faire mention.» Roguin à Rousseau, s. l., 26 avril 1763, CC 2647. Le docteur Bourgeois doit être Nicolas-Maximilien Bourgeois (1718-1775), docteur en médecine à Yverdon, membre de plusieurs sociétés savantes, ami de Fortunato-Bartolomeo De Felice (1723-1789). Voir Jean-Pierre Perret, *Les imprimeries d'Yverdon au XVII^e et XVIII^e siècle. Thèse pour l'obtention du grade de Docteur ès lettres*, Lausanne, Librairie de droit F. Roth & C^{ie}, 1945, p. 235, n. 1.

⁴⁸ Marianne-Françoise de Luze (1728-1796), fille d'Anne-Marie Roguin (1697-1752), épouse de Jean-Jacques de Luze (1728-1779), cousine au troisième degré de Daniel Roguin.

⁴⁹ Lecture conjecturale. Cette partie de la phrase a été caviardée.

⁵⁰ Gouverneur de Neuchâtel et protecteur de Rousseau, George Keith (1693-1778), dit Milord Maréchal, s'apprête à partir le 30 avril pour l'Écosse où il envisage de prendre sa retraite. Il ne reviendra pas à Neuchâtel, mais continuera d'aider Rousseau depuis Potsdam, auprès du roi de Frédéric II de Prusse. Jusqu'à son départ, Keith incarne dans la principauté prussienne de Neuchâtel le pouvoir temporel de Frédéric II face à la Vénérable Classe des pasteurs qui exerce son autorité sur les affaires religieuses. La Vénérable

~~naturalisé habitant du [Comté⁵¹]~~. Mylord M. sans m'en avoir dit un mot ~~m'en env~~ auparavant m'en envoya les lettres Dimanche dernier par un exprès⁵², Ah vous avez beau dire ; je perds tout.

Voici une boete que je vous prie de me faire emplir de biscuits ; mais les derniers étoient au citron confit, j'aime mieux qu'ils soient au citron verd rapé, comme les autres⁵³. Je ne vous ai point encore remboursé, très cher ami, parce que j'ai sotement égaré la lettre ou étoit la note. De grace, renvoyez la moi avec cette addition. Milles embrassemens et respects

Classe menace la tranquillité de Rousseau. Dès le mois d'août 1762, elle s'inquiète de l'arrivée du philosophe sulfureux sur le territoire neuchâtelois. Le mois suivant, elle obtient l'interdiction de l'*Émile* en ville de Neuchâtel. Toutefois, elle ne posera de sérieux problèmes à Rousseau qu'à partir du mois de février 1765, après la publication des *Lettres écrites de la montagne* (1764). Voir Frédéric S. Eigeldinger, «*Des pierres dans mon jardin*», éd. cit.

⁵¹ Lecture conjecturale. Cette phrase a été caviardée. Rousseau désigne parfois la Principauté de Neuchâtel comme un comté. Voir la première des «Deux lettres à M. le maréchal duc de Luxembourg contenant une description du Val-de-Travers» : Rousseau à Charles-François-Frédéric de Montmorency-Luxembourg, Môtiers, 20 janvier 1763, CC 2440.

⁵² Datées du samedi 16 avril 1763, les lettres de naturalité de Rousseau lui sont envoyées le lendemain : George Keith à Rousseau, Colombier, 17 avril [1763], CC 2628. Elles doivent garantir à Rousseau une sécurité juridique après le départ de Keith. Transcrit par Ralph A. Leigh (CC A308), le document est conservé à la BPUN, Fonds Jean-Jacques Rousseau, MsR 123.

⁵³ Depuis septembre 1762, au plus tard, une boîte de biscuits circule périodiquement entre Yverdon et Môtiers. À Yverdon, les nièces et petites-nièces de Daniel Roguin remplissent la boîte, tandis que Rousseau la vide à Môtiers. L'envoi des biscuits dans le village de montagne constitue d'ailleurs un petit défi logistique, pour éviter l'humidité et la gourmandise des transporteurs : voir la lettre de Roguin à Rousseau, s. l., [27 octobre 1762], CC 2260. En réponse à la demande de Rousseau, Roguin écrira le 26 avril 1763 qu'il envoie seize biscuits «qui ne Sont point fais avec du Citron Confit et il y a plus de 10 Ans que le Confisseur dit qu'on n'en fait plus, mais Seulem^t avec des Citrons verds» (lettre citée). Parmi les nombreuses commissions dont Rousseau charge Roguin, les friandises occupent une place importante. À côté des biscuits, le philosophe commande ou reçoit en cadeau des fruits, des confitures, du miel, des gâteaux aux cerises, des casse-museaux et des «lécerelets» ou *leckerli*.

Épilogues

En réponse à cette lettre, Roguin exprime de nouveau ses «Chagrins»⁵⁴ au sujet du paquet perdu. Ayant cette affaire à cœur, il va réitérer ses excuses aux Rougemont et il prie Rousseau de le laisser agir seul. Il obtient des nouvelles qu'il communique à son ami le 25 mai. Les Rougemont ont envoyé une caisse en direction de la Suisse – probablement celle que Rousseau évoque dans sa lettre du 25 avril et qui contient des livres et manuscrits laissés à Montmorency –, mais les banquiers ignorent «ce que peut être devenu le paquet»⁵⁵. Quant à eux, Duchesne et Guy s'offrent de renvoyer le contenu du paquet à Rousseau⁵⁶. C'est ce qu'ils font au mois de mai : «Le Duplicata du petit Envoy de Décembre dernier»⁵⁷ a été adressé à Gresset par le carrosse de Pontarlier. Les libraires ont pris la liberté d'y joindre un ouvrage qui vient de paraître et qui regarde leur correspondant, puisqu'il s'agit d'un recueil – non autorisé par Rousseau – de «pensées» détachées de ses œuvres⁵⁸. Rousseau en accuse réception le 5 juin. Le contenu du paquet le déçoit, mais il se réjouit d'avoir trouvé une voie de communication fiable pour échanger de futurs colis avec les libraires parisiens⁵⁹. L'aventure pourrait s'arrêter là, mais elle connaît un second épilogue une année et demie plus tard. Le 24 décembre 1764, à l'occasion d'un nouvel envoi de livres, lettres et almanachs, Duchesne et Guy écrivent à Rousseau : «En parlant de paquets MM. de Rougemont ont trouvé l'ancien qui par je ne Scai

⁵⁴ Roguin à Rousseau, *s. l.*, 26 avril 1763, lettre citée.

⁵⁵ Roguin à Rousseau, Yverdon, 25 mai 1763, CC 2724.

⁵⁶ Pierre Guy à Rousseau, Paris, 23 avril 1763, CC 2640.

⁵⁷ Pierre Guy à Rousseau, Paris, 10 mai 1763, lettre citée.

⁵⁸ *Les Pensées de J. J. Rousseau, Citoyen de Genève*, Amsterdam, 1763.

Voir Michel Termolle, *Les Pensées de Jean-Jacques Rousseau. Établissement, éditions et émissions au XVIII^e siècle. Analyse matérielle et textuelle*, Genève, Slatkine Érudition, 2017.

⁵⁹ Rousseau à Nicolas-Bonaventure Duchesne, Môtiers, 5 juin 1763, CC 2743. Dans cette lettre, Rousseau donne en outre son avis sur l'édition de ses *Pensées*.

comment, avoit resté chez eux.»⁶⁰ Et le destinataire de répondre : « Puisque M. Rougemont a retrouvé l'ancien pacquet il n'y auroit point de mal à le joindre à vôtre envoi. »⁶¹

Quoique anecdotique, l'affaire du paquet disparu aura donc fait couler beaucoup d'encre à Môtiers, Yverdon et Paris. Cet imbroglio a plusieurs motifs. Bien qu'il occupe dès 1762 une place centrale dans le réseau des correspondants de Rousseau et qu'il prenne en charge une grande partie des commissions touchant au confort matériel de son ami, Roguin ne semble pas disposer de toutes les informations nécessaires pour distinguer les différents colis que Rousseau attend. Au XVIII^e siècle, l'emploi du terme *paquet* n'est pas sans équivoque. Dans son acception postale, d'après les dictionnaires, le mot désigne plusieurs lettres réunies dans une même enveloppe, mais des auteurs comme Voltaire et Rousseau y recourent également pour évoquer d'autres types de colis, en particulier des livres emballés ensemble⁶². Sachant que Rousseau attend plusieurs caisses de livres, Roguin a de bonnes raisons de confondre le paquet de Duchesne avec une caisse. Par ailleurs, le choix de la banque de Rougemont comme intermédiaire parisien complique la transaction au lieu de la simplifier. Rousseau et Roguin recourent sans doute à cette maison pour centraliser les envois et limiter les frais postaux. En effet, l'entreprise a l'habitude d'effectuer des transactions à Neuchâtel, ville dont la famille est originaire et où réside un de ses membres⁶³. Elle peut vraisemblablement expédier de manière groupée les colis en partance pour la Suisse *via* Besançon et Pontarlier. Or, en 1762, la banque de Rougemont est en pleine phase de réorganisation, consécutivement à la mort d'un de ses directeurs. Roguin y voit

⁶⁰ Pierre Guy à Rousseau, Paris, 24 décembre 1764, CC 3775.

⁶¹ Rousseau à Nicolas-Bonaventure Duchesne, Môtiers, 30 décembre 1764, CC 3805.

⁶² Voir Jay Caplan, *Postal culture in Europe, 1500-1800*, Oxford, The Voltaire Foundation, [2016], pp. 64-72.

⁶³ Frère des banquiers Abraham et Jean-Jacques de Rougemont, François-Antoine de Rougemont (1713-1788) exerce depuis 1758 une charge de conseiller d'État à Neuchâtel.

un motif probable de la perte du paquet⁶⁴. De son côté, après cette mauvaise expérience, Rousseau préférera limiter le nombre d'intermédiaires entre la librairie Duchesne et lui. À en juger par les lettres qu'il échange avec Roguin et La Roche, la banque de Rougemont va toutefois rester dans les années à venir un important relai financier du philosophe à Paris.

Quant à la caisse de livres et de papiers préparée par La Roche et expédiée par les Rougemont, dont Rousseau s'inquiète le 25 avril 1763, elle arrive manifestement à Môtiers en mai ou en juin⁶⁵. Cet envoi s'avère beaucoup plus important que le petit paquet. Rousseau l'évoque au livre XII des *Confessions*⁶⁶: la caisse contient non seulement les livres qui lui permettront de poursuivre la rédaction de son *Dictionnaire de musique*, mais encore sa correspondance personnelle dont il a besoin pour entreprendre la préparation de ses mémoires, projet qui débouchera plus tard sur *Les Confessions*.

Le manuscrit et son acquisition

Datée de Môtiers, la lettre de quatre pages au format in-octavo⁶⁷ a voyagé avant d'entrer à la BPUN le 30 avril 2021 et de revenir ainsi à son point de départ. L'histoire du document est aussi mystérieuse que rocambolesque. Lacunaires et non vérifiables, les informations dont nous disposons laissent supposer que la lettre faisait partie d'une collection d'autographes formée au XIX^e siècle. Cette collection privée, conservée en France, aurait été en grande partie détruite pendant la Seconde Guerre mondiale, après avoir subi des dégâts d'eau. Comptant parmi les pièces rescapées, la lettre présente en effet des taches d'humidité. Elle nous est parvenue dans un état de grande fragilité. Elle a toutefois subi une première restauration à une

⁶⁴ Roguin à Rousseau, *s. l.*, 26 avril 1763, lettre citée. Voir *supra*, n. 10.

⁶⁵ Cf. La Roche à Rousseau, Paris, 1^{er} mai 1763, lettre citée; Roguin à Rousseau, Yverdon, 25 mai 1763, lettre citée; et La Roche à Rousseau, Paris, 13 juin 1763, CC 2755.

⁶⁶ *OC I*, pp. 606-608.

⁶⁷ Ouverte, la lettre mesure 248 x 186 mm aux endroits les plus larges.

date inconnue par un laboratoire qui l'a consolidée à l'aide de bandes de papier Japon transparent. Ce qui est certain, c'est que la lettre a été acquise, lors d'une vente aux enchères aux États-Unis, par un collectionneur brésilien qui l'a fait restaurer une seconde fois en 2015, supprimant le pelliculage de papier Japon. Ce collectionneur a mis la lettre en vente en 2021, par l'intermédiaire de la librairie L'Autographe à Genève⁶⁸, auprès de laquelle la BPUN a conclu l'achat. À son tour, la BPUN a soumis le manuscrit à un restaurateur, pour s'assurer de l'état sanitaire du papier et de sa stabilité.

L'absence de cachet et d'adresse suggère, soit que la lettre était glissée dans une enveloppe, soit que Rousseau l'avait confiée telle quelle à un intermédiaire chargé de la remettre à Roguin avec la boîte de biscuits. Quant aux deux fragments caviardés, devenus partiellement lisibles après que l'encre s'est éclaircie, ils concernent des informations relativement sensibles. Nous ignorons qui les a ainsi soustraits à l'attention d'un lecteur potentiellement malveillant. Nous pouvons seulement émettre l'hypothèse que Roguin, si prompt à servir les intérêts de Rousseau, n'a pas souhaité conserver dans ses papiers un manuscrit de son ami susceptible de lui porter préjudice dans le contexte de ses démêlés avec la Vénérable Classe des pasteurs de Neuchâtel.

Importante par sa durée et par le nombre de lettres échangées, la correspondance entre Rousseau et Roguin se caractérise par son asymétrie. Nous connaissons 111 lettres de Roguin à Rousseau (dont 110 conservées à la BPUN), mais seulement vingt-cinq lettres de Rousseau à Roguin dont vingt-deux ont été déposées dans des institutions publiques. Six d'entre elles appartiennent désormais à la BPUN⁶⁹. La Bibliothèque centrale de Zurich en possède sept autres, grâce

⁶⁸ *L'Autographe. 50 autographes de grands Suisses / 50 Autographen grosser Schweizer / 50 autografi di grandi Svizzeri (1650-1985)*, Genève, L'Autographe S. A., s. d. [janvier 2021], n° 34, pp. 57-58.

⁶⁹ À ces six lettres s'ajoute le premier état d'une lettre du 22 septembre 1764 dont l'original autographe est conservé à la Bibliothèque centrale de Zurich.

au legs de Henri Fäsi (1787-1864) et de son épouse Julie Willading (1781-1858) qui les tenait de sa mère Julie Boy de la Tour (1751-1826), amie de Rousseau et petite-nièce de Roguin⁷⁰. Le reste est dispersé entre les Archives royales et la Bibliothèque royale de La Haye (5 lettres), les Archives du Musée national de Prague (1 lettre), la Bibliothèque nationale de Russie à Saint-Pétersbourg (1 lettre), la Bibliothèque publique d'Yverdon-les-Bains (1 lettre⁷¹) et la Morgan Library and Museum à New York (1 lettre). Aussi la lettre du 25 avril 1763 constitue-t-elle une acquisition notable. Nouvelle pièce d'un ensemble fragmentaire, missive amicale et ferme à la fois, elle parcourt en quelques lignes la gamme des préoccupations du philosophe exilé à Môtiers, des plus quotidiennes aux plus sérieuses.

Timothée LÉCHOT
Université de Neuchâtel

⁷⁰ Voir Alexa Renggli, «Das Petit Herbier pour Mademoiselle Julie Boy de la Tour von Jean-Jacques Rousseau: Sein Weg in die Zentralbibliothek Zürich», xviii.ch. Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für die Erforschung des 18. Jahrhunderts / Annales de la Société suisse pour l'étude du XVIII^e siècle / Annali della Società svizzera per lo studio del secolo XVIII, vol. 4, 2013, pp. 113-127.

⁷¹ Il s'agit d'une copie contemporaine d'une lettre du 10 juillet 1762 dont l'original a disparu.